

Projet d'établissement 2019-2023

Ecole Municipale de Musique d'Erstein



Sommaire

Préambule	Page 3
Introduction	Page 4
I. Présentation et analyse de l'existant	Page 5
1. Etat des lieux	Page 5
- Les effectifs.....	Page 5
- Les activités pédagogiques.....	Page 6
- Les activités de diffusion.....	Page 11
- Les ressources propres.....	Page 13
- Les personnels.....	Page 13
- Les partenaires.....	Page 15
2. Diagnostic	Page 17
- Présentation du territoire.....	Page 17
- Bilan provisoire de la rentrée 2018-2019.....	Page 18
- Des actions déjà en place en adéquation avec le territoire.....	Page 19
II. Perspectives	Page 20
1. Evolutions en action	Page 20
- Des enseignements à encourager.....	Page 20
- Des enseignements à structurer.....	Page 21
- Une philosophie à insuffler.....	Page 23
- Un rayonnement local à renforcer.....	Page 25
- De nouveaux partenariats à faire émerger.....	Page 26
- De nouveaux publics à attirer.....	Page 27
- Un statut de pôle-ressource à affirmer.....	Page 30
2. Suivi du projet	Page 30
- Les différentes étapes en fonction d'un échéancier.....	Page 30
- Communication.....	Page 31
III. Conclusion	Page 31

Préambule

Ce document a été élaboré au cours de l'année 2018 par Florence Felz, responsable de l'Ecole Municipale de Musique d'Erstein.

Il est le résultat d'une réflexion concertée de l'équipe pédagogique, laquelle a eu l'opportunité de se situer et de proposer les enjeux propres à cet établissement.

Réalisé à moins d'un an du projet d'ouverture de la Maison de la Musique, ce projet d'établissement se positionne au carrefour des actions passées à reconduire dans le respect des contraintes budgétaires, d'une prise en compte de l'environnement ersteinois actuel tout en prenant la mesure des perspectives offertes par un projet d'une telle ampleur.

En tant que service public, l'E.M.M.E. répond à une volonté perpétuelle de remise en question et de perfectionnements à apporter à son public. Il est donc nécessaire pour elle de construire et d'être dotée d'un projet spécifique à son entité au sein du service Culture, offrant au public une visibilité sur la philosophie de l'école et sur les actions menées en conséquence.

Le projet a reçu la validation de :

Violette Lamant, responsable du service culture le 22/11/2018
Stéphanie Engel, adjointe au Maire chargée de la Culture et du Patrimoine le 22/11/2018
Membres du Conseil d'établissement de l'E.M.M.E. le 26/11/2018
Membres de la commission culture le 23/01/2019
Information aux Membres du conseil municipal le 01/04/2019

Introduction :

Création de la charte pour l'éducation artistique et culturelle et volonté du ministère de la culture de placer les pratiques artistiques au centre des priorités éducatives d'une part ; fermeture de classes d'instruments et non renouvellements de contrats dans des établissements d'enseignements artistiques sur le territoire bas-rhinois et français, l'année 2018 se caractérise par autant de signaux contradictoires envoyés aux différents acteurs culturels.

C'est dans ce contexte que se renouvelle le projet d'établissement de l'Ecole Municipale de Musique d'Erstein et dans ce même contexte que ce projet portera les valeurs propres à l'enseignement de la musique tout en tenant compte des missions qui lui sont confiées.

L'année 2018 est également l'année de consultation des directeurs d'établissements dans le cadre de l'élaboration du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques 2019-2021.

Le Schéma Départemental de 2007, toujours en vigueur, fait état de quatre objectifs fondamentaux pour les structures d'enseignements artistiques :

- « Formation des personnes sans préjuger de leur pratique future, amateur ou professionnelle,
- Diversification des disciplines,
- Articulation des lieux d'enseignement à la vie culturelle locale,
- Partenariats notamment avec l'Education Nationale. »

Schéma Départemental de développement des enseignements artistiques de 2007

Une première partie exposera une présentation et une analyse de l'existant, présentant un état des lieux et un diagnostic.

Une seconde partie présentera les perspectives d'évolution.

Enfin, une troisième partie donnera les outils d'évaluation et de réajustement des actions induites par le projet.

I. Présentation et analyse de l'existant

Avant d'être l'E.M.M.E. sous sa forme actuelle, l'Ecole Municipale de Musique d'Erstein est une association qui ouvre ses portes en 1972 sous le nom d'Ecole Intercommunale de la Plaine d'Alsace. Elle se maintient à flot durant trente ans jusqu'au jour où, faisant face à des difficultés financières, elle est dissoute et est intégrée avec l'ensemble de son personnel le 1^{er} janvier 2002 dans les services de la ville d'Erstein. L'Ecole Municipale de Musique d'Erstein sera d'abord rattachée au service école et éducation avant de rejoindre le service culture et patrimoine en 2006.

1. Etat des lieux

Le Bas-Rhin compte 86 écoles de musique avec 19 708 élèves.

Erstein fait partie des 37 écoles municipales dans un paysage comprenant également 43 écoles associatives et une école Société Publique Locale.

- Les effectifs

A la rentrée 2018-2019, l'E.M.M.E. compte 261 élèves. Nous pouvons observer sa situation au regard de la répartition des effectifs dans l'ensemble des écoles de musique du Bas-Rhin.

Effectif	Moins de 50 élèves	Entre 51 et 150 élèves	Entre 151 et 300 élèves	Entre 301 et 500 élèves	Plus de 500 élèves
Nombre d'école dans le Bas-Rhin	4 écoles	40 écoles	21 écoles dont l'E.M.M.E.	15 écoles	6 écoles

Source ADIAM67, instantané à la rentrée 2018/19, toutes disciplines confondues

Âge d'accès à la musique :

Âge minimum des élèves	Nombre d'écoles
1 an	4 écoles dont l'E.M.M.E.
3 ans	29 écoles
4 ans	35 écoles
5 ans	15 écoles
6 ans	2 écoles
7 ans	1 école

Répartition des effectifs par instrument :

FAMILLE	DISCIPLINE	ELEVES BAS-RHIN 19708	%	ELEVES ERSTEIN 261	%
FORMATION MUSICALE		9 069	46	175	67
	Eveil musical	2 378	11,9	35	13,4
	Formation musicale	6 691	34	150	57,5
BOIS		2 343	11,88	41	15,7
	Flûte traversière	1 042	5	16	6
	Flûte à bec	209	1	4	1,5
	Hautbois	65	0,32	0	0
	Clarinette	515	2,6	11	4,2
	Basson	23	0,11	0	0
	Saxophone	489	2,5	10	3,8
CUIVRES		764	3,87	8	3
	Cor d'harmonie	68	0,34	0	0
	Trompette	467	2,4	4	1,5
	Trombone	152	0,77	4	1,5
	Baryton	17	0,09	0	0
	Tuba	31	0,15	0	0
	Euphonium	29	0,14	0	0
PERCUSSIONS-BATTERIE					
	Batterie, percussions et Djembé	1 213	6	32	12,26
CLAVIERS					
	Piano	3 237	16,5	68	26
CORDES FROTTEES		1 184	6	25	9,6
	Violon	859	4,4	13	4,9
	Alto	32	0,15	0	0
	Violoncelle	242	1,2	12	4,6
	Contrebasse	51	0,02	0	0
CORDES PINCEES		2 540	12,88	25	9,6
	Guitare	2 341	11,8	25	9,6
	Harpe	199	1	0	0
CHANT		2 560	13	33	12,6
	Chant	675	3,4	25	9,6
	Chorales	1 885	9,6	8	3
CULTURE MUSICALE		124	0,6	0	0
	Culture musicale	67	0,33	0	0
	Informatique musicale	57	0,3	0	0

Source ADIAM67, instantané à la rentrée 2018/19

En général, l'E.M.M.E. est « bonne élève » et se situe au-dessus des statistiques du Bas-Rhin pour l'enseignement de l'instrument et de la formation musicale.

Par contre, un certain nombre d'instruments ne sont pas enseignés : hautbois et basson pour la famille des bois, cor, baryton, tuba et euphonium pour la famille des cuivres, l'alto, la contrebasse et la harpe pour la famille des cordes.

D'autre part, les cours de culture et informatique musicales, qui avaient été créés en 2012, ont été supprimés faute d'élèves.

- Les activités pédagogiques

1. L'initiation artistique

Le parcours se divise en trois temps :

. Jardin musical (de 18 mois à 3 ans)

Puis, le moment de la première rentrée de l'enfant à l'école maternelle coïncide avec le début de **l'éveil musical** :

- . Eveil musical 1 (3 ans)
- . Eveil musical 2 (4 ans)
- . Eveil musical 3 (5 ans)

Le cursus d'initiation s'achève avec l'année de **présolfège**, aussi bien prolongement et fin de l'éveil que préparation à N-1 du début du cursus diplômant impliquant l'apprentissage d'un instrument. Il s'adresse aux enfants âgés de 6 ans.

2. Le cursus diplômant

Il s'adresse à tous les élèves mineurs (à partir de 7 ans) voulant apprendre un instrument.

L'offre de cours instrumentaux est la suivante : batterie et percussions, chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare (classique, électrique et basse), piano, saxophone, trombone, trompette, violon et violoncelle.

Le cursus diplômant se compose d'un cours individuel d'instrument dont la durée varie sans incidence tarifaire. Celle-ci est fonction du cycle, déterminée par les examens départementaux organisés par l'ADIAM67 : 30 minutes pour le Cycle I, 45 minutes pour le Cycle II, 60 minutes pour le Cycle III.

Le cursus comprend également un cours de formation musicale d'une durée d'une heure pour le Cycle I, 1^{ère} année puis d'1h30 dont 30 minutes de chorale (comme préconisé dans le Schéma National d'Orientation Pédagogique de 2008).

Accessible aux enfants dès 7 ans, le cours de formation musicale est également proposé sous la forme de Formation Musicale Ados afin de répondre à une forte demande d'un public collégien et lycéen. Celui-ci se décline en deux groupes : Ados débutants et Ados 2^{ème} et 3^{ème} année.

3. Le cursus non diplômant

Il s'adresse aux élèves ayant terminé les deux premiers cycles de formation musicale. Il

est également suivi par les élèves adultes qui, s'ils ne sont pas évalués lors des examens départementaux, ont d'une part la possibilité de suivre le cours de formation musicale adultes et d'autre part, peuvent s'investir dans les pratiques collectives.

4. Les pratiques collectives

Dans l'optique de s'adresser à un large éventail de niveaux instrumentaux, l'E.M.M.E. offre pas moins de 11 ateliers de pratiques collectives pour l'année 2018-2019.

L'ensemble instrumental :

L'ensemble a vocation à rassembler chaque semaine les élèves instrumentistes du 1^{er} cycle à partir de la deuxième année en un orchestre incluant toutes les familles d'instruments. Le répertoire est volontairement large, permettant à l'ensemble de se produire lors de différentes manifestations et de pouvoir s'associer à une autre pratique collective.

L'harmonie municipale d'Erstein :

Tout élève (adulte ou enfant) ayant un niveau fin 1^{er} cycle, 2^{ème} cycle ou plus désireux d'intégrer une formation orchestrale est le bienvenu ! Les plus jeunes musiciens peuvent rester dans un premier temps pendant une heure de répétition seulement.

Différents styles de musique sont abordés pour le grand plaisir de tous. Nous avons un calendrier de manifestations diverses (Concert annuel, cérémonies, festival du sucre, etc). Les instruments pratiqués dans l'orchestre : Flûtes traversières, clarinettes, saxophones, bugles/trompettes, trombones, barytons, tubas, violons (ponctuellement), violoncelles, contrebasse à cordes, guitare basse, piano, percussions.

L'atelier rock :

L'atelier Rock accueille tous les instrumentistes désireux de partager ensemble la musique pop rock. Il réunit actuellement un batteur, une guitariste, deux chanteuses, un saxophone, une flutiste/violoncelliste, une bassiste/saxophoniste/chanteuse. Cet ensemble accueille des élèves de l'E.M.M.E. ainsi que des élèves de l'école municipale de musique de Geispolsheim. Les répétitions se déroulent en alternance le mercredi à Geispolsheim et le vendredi à Erstein. Le groupe a le plaisir d'animer la soirée karaoké et de participer entre autres à la fête de la musique.

L'atelier jazz :

Les élèves concernés sont tous les élèves instrumentistes (tout type d'instrument) ou vocalistes, à partir de 3 ou 4 années d'apprentissage. Les objectifs de cet atelier sont :
- Pratiquer en ensemble un répertoire orienté sur la tradition du jazz (blues, standards de Broadway, compositions de musiciens de jazz fameux, voire adaptation d'un matériau mélodique issu d'autres traditions musicales).

- Travail en groupe, d'appropriation de la forme d'un morceau, du rythme et phrasé spécifique au jazz.
- Acquisition progressive d'un vocabulaire mélodique et d'une connaissance pratique et théorique de l'harmonie dans le jazz.
- Initiation et développement de la pratique de l'improvisation dans des styles et situations de jeu variés (solo, duo etc., improvisation collective, pratique du jeu soliste sur une progression harmonique déterminée, improvisations dirigées/ *soundpainting*, improvisation libre etc.), avec un éclairage historique à partir d'exemples et d'extraits musicaux issus de la tradition discographique du jazz et des musiques apparentées à ce genre.

L'ensemble de cordes :

L'ensemble de cordes est ouvert aux violons, altos, violoncelles et contrebasses à partir de la fin du deuxième cycle. Nous travaillons de façon hebdomadaire (1h-1h30 par semaine) et jouons en public lors des concerts de Noël et de fin d'année. De plus, nous participons à un ou deux projets pédagogiques et artistiques proposés par l'école de musique dans le cadre de la saison culturelle d'Erstein. Le répertoire abordé est riche et varié, allant de pièces classiques ou romantiques à de la musique du monde.

L'ensemble vocal adultes :

L'ensemble vocal adulte est ouvert à tous dès l'âge de 16 ans, le niveau vocal est ainsi hétérogène mais permet à chacun de progresser et de s'exprimer musicalement en polyphonie (chants allant de 1 à 4 voix selon l'effectif du groupe). Le répertoire est riche et varié en fonction des projets musicaux à préparer.

Les participants découvrent ou complètent leurs connaissances sur les principes fondamentaux de l'appareil vocal, installent la base de la respiration, travaillent leur posture, cherchent le bon placement du son et de l'intonation. Par ailleurs, les choristes veillent à une bonne articulation et une parfaite prononciation des textes de diverses langues. Il est demandé aux chanteurs de respecter et comprendre le phrasé et le texte musical. De plus, cet atelier cultive la mémoire des participants par l'apprentissage régulier de courtes pièces sans partition. L'ensemble vocal suit une méthode de travail progressive et adaptée aux besoins de chacun dans le but de se produire en public. L'atelier demande une présence régulière et un travail personnel. Il est conseillé aux participants de suivre des cours de chant individuels afin de profiter pleinement de la pratique collective.

L'ensemble de flûtes à bec :

Il s'adresse à tous les flûtistes à bec, quel que soit leur niveau. On y joue de la musique polyphonique de la renaissance à nos jours. Suivant son niveau, on pourra jouer de toutes les flûtes de la famille : soprano, alto, ténor et basse. Cet ensemble se tient tous les 15 jours suivant que l'on est dans l'ensemble des moyens ou celui des grands.

L'ensemble de flûtes traversières :

L'ensemble est ouvert à tous les élèves flûtistes à partir de la deuxième année de pratique. Les répétitions se font sous forme de « stages » regroupant tous les élèves ou bien des groupes d'élèves par niveau.

L'atelier piano quatre mains :

L'atelier est un cours de petit ensemble de deux ou trois élèves, ouvert aux pianistes de tous niveaux, à partir de la deuxième année d'instrument. Il dure 30 ou 45 minutes en fonction du niveau et s'étend sur un trimestre. Trois groupes ont été constitués.

Pour les élèves du premier groupe, l'atelier offre aux élèves dès le début de leur apprentissage (2e et 3e année) la possibilité d'appréhender la musique d'ensemble et de former l'écoute. Cet atelier permet également à l'élève de progresser en lecture à vue et de se familiariser avec l'improvisation simple et l'accompagnement.

Pour les élèves du deuxième groupe les mêmes notions sont approfondies. On commence également un travail de duo en abordant un répertoire de 4 mains.

Le troisième groupe est voué à de grands élèves (fin de 2e et 3e cycle).

A noter que le cours est dédié au travail de répertoire de duo (4 mains mais également deux pianos).

L'ensemble de violoncelles :

Il est destiné à tous les élèves de violoncelle (tous âges, tous niveaux) mais en priorité à ceux qui ne participent pas dans d'autres pratiques collectives pour leur permettre de s'initier à la pratique en groupe.

La pratique collective est organisée par séances de travail de deux heures, en suivant un planning trimestriel en fonction des prestations prévues. L'atelier de violoncelles participera en petit format (trio, quatuor, sextuor...) pour des auditions mensuelles, en grand format (toute la classe) pour le concert de Noël et le concert de fin d'année.

Les ensembles de percussions :

Depuis l'année scolaire 2018-2019 et devant le nombre croissant d'élèves, un deuxième ensemble de percussions a vu le jour. Les répétitions hebdomadaires avec le volume suivant :
Grand ensemble : 1h30 et Petit ensemble : 1h.

- Découvrir ou approfondir le jeu instrumental en groupe : Savoir écouter, trouver sa place au sein d'un groupe.
- Découvrir les différentes familles d'instruments à percussion : Claviers, percussions digitales, batterie, petites percussions, percussions corporelles.
- Jouer en public : audition, concert... savoir gérer le stress.
- Le répertoire abordé se veut volontairement éclectique (Musique de films, rock, jazz, classique, latin...) et s'appuie aussi bien sur du répertoire existant que sur des arrangements réalisés spécifiquement pour l'ensemble.

L'ensemble de ces pratiques collectives touchent 121 élèves soit 46% de l'effectif de l'E.M.M.E., ce qui est en nette progression par rapport à l'année scolaire 2017-2018 (33%) et 2016-2017 (35,4%).

Pour autant, la principale cause de ce chiffre relativement bas est le manque de disponibilité des élèves. Certains élèves, adultes notamment, sont bien souvent déjà engagés dans un autre groupe et/ou n'ont pas suffisamment de disponibilités pour pouvoir s'engager dans une pratique collective.

Afin de pallier cette problématique, il est proposé aux élèves de participer à un projet ponctuel induisant un engagement provisoire. A titre d'exemple, pour la saison 2018-2019, il est proposé aux élèves inscrits ou non dans une pratique collective de participer au concert du 20 octobre (instruments à vent et percussions), concert du 5 novembre (classe de chant) et concert du 17 mai (instruments à vent, cordes et pianistes).

5. Les interventions en temps scolaires

Les interventions en temps scolaire ont été réalisées dans 6 écoles primaires ersteinoises (écoles élémentaires : Popp, Anne Franck et écoles maternelles : du château, Brielhy, Mittelholz et Kraft). Les interventions trouvent leur point de départ soit autour d'une idée proposée par l'équipe pédagogique et sur laquelle l'intervenant s'adapte, soit sans thème défini préalablement. Dans ce cas, il peut être proposé des présentations d'instruments, des constructions d'objets sonores, des jeux rythmiques ou des chants. Un travail en collaboration avec les équipes pédagogiques a également été initié pour la mise en place de spectacles de fin d'année ou de préparation aux manifestations *Ecoles qui chantent*.

- Les activités de diffusion

Lieu de formation de musiciens en devenir, l'E.M.M.E. accorde une importance primordiale à l'activité scénique et ce, dès les premiers mois d'apprentissage. L'apprentissage ne peut se réduire à un tête-à-tête élève-professeur.

Que ce soit par le biais du cours de formation musicale (en chant choral) ou de l'initiation musicale, par la participation à un atelier de pratique collective ou émanant de la classe d'instrument à plusieurs ou en solo, l'élève est amené à se produire régulièrement en public.

L'E.M.M.E. fait le choix d'offrir à ses élèves de multiples opportunités tout en prenant en compte la diversité des instruments et niveaux d'avancée dans le cursus.

De manière récurrente, l'E.M.M.E. propose :

7 auditions mensuelles et auditions de classe

Elles permettent à chaque élève, quelle que soit sa place dans le cursus, de présenter un morceau travaillé en cours. Se déroulant pour le moment dans la salle Martin Schaal (Médiathèque) avec un public familial de maximum 50 personnes, elles constituent un lieu privilégié d'expérimentation aussi bien pour les grands élèves qui vont se confronter à des pièces complexes que pour les jeunes élèves qui font leurs débuts sur scène.

Concert de Noël & Concert de fin d'année

Ces deux concerts ont pour ambition de mobiliser la totalité ou la quasi-totalité des classes d'instruments et pratiques collectives. D'une durée volontairement limitée à 1h30 permettant de garder le public du début à la fin, chaque classe ou pratique collective est par conséquent amenée à travailler en transversalité. Les élèves habituellement non inscrits dans une pratique collective y pratiquent pour l'occasion la musique d'ensemble devant un public avoisinant 200 personnes. Ces deux concerts, se déroulant respectivement en décembre et en juin, constituent une excellente vitrine pour l'E.M.M.E. de par l'entière représentation des classes.

Chaque année scolaire voit également naître un grand nombre de projets menés par l'équipe pédagogique. Ils sont tous intégrés à la saison culturelle de la ville et sont construites en fonction du thème de celle-ci. La saison 2018-2019 est représentative d'une volonté de transversalité aussi bien entre les disciplines instrumentales qu'entre les différents services de la ville. Elle fait également la part belle aux partenariats locaux et extraterritoriaux.

Concert hors les murs dans le cadre de la rencontre régionale des batteries-fanfares

La Fédération d'Alsace de l'Union des Fanfares de France a souhaité inviter l'Orchestre de la brigade des sapeur-pompiers de Paris pour donner au public un Concert Prestige.

En première partie de ce concert, un orchestre sera composé pour l'occasion des élèves (instruments à vent et percussions) de l'Ecole Municipale de Musique d'Erstein, de l'Ecole Intercommunale du Rhin et de l'Ecole Municipale de Musique de Benfeld.

Concert dans le cadre de la célébration du centenaire de l'armistice

Cette semaine, mobilisant l'ensemble des entités du service culture de la ville d'Erstein, s'ouvre par le concert de l'E.M.M.E. intitulé "Chants de poilus et musique savante pendant la Grande Guerre". Il est constitué d'une part des élèves de la classe de chant qui interpréteront les chants de poilus et d'autre part, des professeurs qui se produiront dans des pièces du répertoire de l'époque (S. Prokofiev, A. Kreisler, M. Ravel). L'ensemble de ces pièces sera présenté et contextualisé par les élèves de Formation Musicale de Cycle III.

Reflets dans l'eau dans le cadre du festival *Piano au Musée Würth*

Lors de ce récital, les élèves des classes de piano se confrontent au difficile exercice du répertoire solo principalement. A cette occasion, le partenariat entre le festival « Piano au Musée Würth » et l'E.M.M.E. se poursuit pour la troisième année consécutive, mettant à l'honneur Maurice Journeau, Claude Debussy et Félix Mendelssohn.

Karaoke in the rain

Scène ouverte fréquentée par les élèves mais aussi par un public extérieur à l'E.M.M.E., il fait se succéder atelier rock et professeurs qui accompagnent les chanteurs d'un soir.

Histoires d'eau

Après la semaine de découverte de musique baroque du mois d'avril 2018, Christine Héraud, claveciniste et professeur au Conservatoire de Strasbourg, revient pour coordonner les élèves de l'E.M.M.E. sur un concert dédié, entre autres, aux Wassermusik de G.P. Telemann et aux Watermusic de G.F. Haendel.

Participation aux manifestations diverses de la ville d'Erstein

L'E.M.M.E. est également amenée à sortir de son cadre pédagogique en répondant à des demandes émanant de différents services de la ville. Elle participe avec assiduité à la cérémonie des vœux du maire en proposant quelques morceaux impliquant des élèves différents d'une année sur l'autre.

D'autre part, l'E.M.M.E. a également été sollicitée pour participer à la Rentrée en Musique pour une école maternelle (élèves flûtistes et saxophonistes à l'école maternelle de Krafft) et pour les écoles primaires d'Erstein (professeurs et musiciens de l'harmonie municipale d'Erstein aux écoles de Marie et Pierre Curie, Anne Franck, Popp et Albert Schweitzer).

- Les ressources propres

En 2018, l'E.M.M.E. est dotée d'un budget de 401 218 € dont 371 172 € de charge de personnel et de 3 916 € d'investissement qui lui a permis de se doter d'un parc instrumental.

Parc instrumental de prêt

Un certain nombre d'instruments sont dévolus aux élèves débutants à titre gracieux. L'E.M.M.E. dispose actuellement des instruments suivants :

Une flûte à bec ténor, deux flûtes traversières, trois flûtes traversières petites mains, une flûte traversière en sol, trois clarinettes en do, deux saxophones soprano courbés, un saxophone alto, un saxophone ténor, deux cornets à pistons, deux trompettes en plastique, un trombone, trois plastic-bones, une guitare électrique, une guitare basse, deux violons (1/2), deux violoncelles (1/2), instruments de percussions à destination des classes d'éveil et de formation musicale.

Parc instrumental à demeure

5 pianos droits, 3 pianos numériques.

Matériel de percussions :

- Claviers :

1 Xylophone, 1 Marimba, 1 Vibraphone.

- Batteries :

3 batteries acoustiques, 1 batterie électronique.

- Percussions :

2 djembés (1 petit / 1 grand), 2 derboukas, 1 paire de bongos, Triangle, castagnettes, guiro, tambourin, tambour de basque, chimes.

Locaux :

- **Année scolaire 2018-2019**

L'E.M.M.E. ne dispose actuellement pas de locaux dédiés. De ce fait, les cours sont dispensés dans les locaux suivants :

L'école primaire Marie Curie, l'école primaire Schweitzer, la salle Herinstein (gymnase municipal), la salle Saint-Martin (association), la salle Martin Schaal (médiathèque intercommunale) et la Maison de la solidarité.

- **A partir de l'année scolaire 2019-2020**

Fin septembre 2019, la maison de la musique (place du Château de la Rebmatt) verra le jour. Il s'agit d'une rénovation et d'un réaménagement du bâtiment de la chaufferie de l'ancienne filature d'Erstein avec construction d'une extension. Le bâtiment comportera 14 salles de cours ainsi qu'un auditorium de 220 places.

Communication :

- **Info-rentree :** elle contient la fiche d'inscription, les horaires des cours, le règlement intérieur, les tarifs et les renseignements sur le cursus pédagogique.
- **Journal de l'école :** créé dès la mi-septembre 2018 dans une version électronique, il a vocation à :
 - communiquer sur les manifestations à venir (de l'E.M.M.E. et du service culture),
 - mettre en lumière un membre de l'équipe pédagogique au travers d'une interview,
 - être une zone d'expression pour les élèves qui ont l'occasion de faire publier un exposé sur le thème musical de leur choix,
 - faire une rétrospective sur des manifestations marquantes,
 - rappeler des informations d'ordre administratif (horaires des pratiques collectives, des inscriptions,...),
 - apporter une note de détente avec des jeux musicaux.
- **Moyens de communication du service culture**

Chacune des manifestations de l'E.M.M.E. bénéficie des moyens de communication du service culture et de la ville. Elles figurent dans la brochure de saison, les bimestriels, les

E-Mag (magazine de la ville) voire sur le compte Facebook de la ville ou d'autres sites. Un mailing systématique est réalisé auprès des parents et élèves.

- Les personnels

L'équipe pédagogique

Pour l'année scolaire 2018-2019, elle est composée de 16 enseignants dispensant 191,25 heures de service hebdomadaires.

14 enseignants sont titulaires du Diplôme d'Etat et 2 enseignants ont obtenu ou sont en cours d'obtention de l'agrément départemental.
8 agents sont titulaires dont 4 à temps complet et 4 à temps non complet. 8 agents sont contractuels.

Direction et administration

L'E.M.M.E. dispose d'une responsable titulaire à temps complet ainsi qu'une attachée à mi-temps sur les missions de l'E.M.M.E.

- Les partenaires

- **L'éducation nationale**

Auprès des écoles maternelles et primaires, l'E.M.M.E. intervient dans le cadre des ITS (Interventions en Temps Scolaires), de la rentrée en musique, les écoles qui chantent et/ou projets de classes ponctuels (contes musicaux, spectacles à thème, présentations d'instruments).

Concernant le collège, le lien s'est créé grâce à une participation commune au concert de la solidarité (chorales du collège et de l'école de musique en décembre 2018).

Concernant le lycée, le cours de formation musicale Cycle III prend en charge la préparation de l'option musique au baccalauréat par l'école de musique.

- **Les cinq autres entités du service culture : E.M.A.P.E., Etappenstall, médiathèque intercommunale, relais culturel, archives municipales**

La mise en place de projets transversaux fait l'objet d'une réflexion permanente d'une saison à l'autre.

A titre d'exemple pour la saison 2018-2019, la semaine de célébration du centenaire de l'armistice (semaine du 5 au 11 novembre) mettra à l'honneur la totalité du service culture : concert, expositions, conférence, théâtre et ciné-débat.

- **La ville d'Erstein : conseil municipal des enfants, service périscolaire et cahiers ensoleillés**

L'ensemble se trouve réuni une fois l'an pour la réalisation de la cérémonie des vœux du maire.

- **L'association Erstein cinéma**

Cette association a accueilli dans l'une de ses deux salles des concerts de l'E.M.M.E. permettant ainsi de délocaliser des manifestations et d'investir de nouveaux lieux de culture ersteinoise.

- **Le CHE (Centre Hospitalier d'Erstein)**

Grâce à un partenariat mis en place depuis 2008, la salle de spectacles, offrant une jauge de 200 places, est mise à notre disposition au moins une fois par saison, notamment à l'occasion du concert de fin d'année.

- **La salle Saint-Martin**

Depuis de nombreuses années, la Maisons des Œuvres Saint-Martin est un lieu privilégié pour une partie des concerts de l'E.M.M.E.

- **Le temple protestant et l'église Saint-Martin**

L'E.M.M.E. investit traditionnellement l'un de ces deux lieux pour le concert de Noël et pour le concert de la solidarité.

- **Le Musée Würth**

Situé au cœur du Musée, l'Auditorium est lieu pouvant accueillir des conventions, conférences, formations et bien évidemment spectacles et concerts. Depuis 2012, l'E.M.M.E. y produit certains de ses concerts. Depuis 2015, l'E.M.M.E. est également intégré au prestigieux festival *Piano au Musée Würth* avec un récital dans le *festival off* des élèves des classes de piano ainsi que par des rencontres avec certains des artistes présents au festival. Ce partenariat offre l'opportunité de faire se côtoyer pianistes professionnels et pianistes en apprentissage.

- **L'harmonie municipale d'Erstein**

Les élèves de l'E.M.M.E. constituent un véritable vivier pour les rangs de l'harmonie municipale d'Erstein. Les différentes passerelles établies se concrétisent sous différentes formes : prêt d'instrument, encadrement des musiciens par des professeurs de l'E.M.M.E., participation commune à des concerts, tarifs avantageux pour les élèves de l'E.M.M.E. participant à l'harmonie.

- **L'ADIAM67**

L'ADIAM67 (Association Départementale d'Information et d'Action Musicale et Chorégraphique du Bas-Rhin) est un opérateur privilégié du développement de la politique musicale et chorégraphique du Conseil Départemental du Bas-Rhin. Elle est aussi un relais de l'Etat (Ministère de la Culture, DRAC Grand Est). Ses missions s'inscrivent dans une démarche générale d'aménagement du territoire, en permettant notamment l'élargissement des

pratiques artistiques et des publics du spectacle vivant. En fédérant un grand nombre d'acteurs, elle conduit ou accompagne des projets innovants et de qualité dans les domaines de l'enseignement artistique, de la formation professionnelle continue, de l'encadrement et du soutien des pratiques collectives amateurs, de la création et diffusion.

Cadence, pôle musical régional

Cadence se définit comme une agence musicale régionale exerçant une responsabilité structurante dans la mise en œuvre de politiques publiques au service des territoires et à l'écoute des populations. Dans un esprit d'ouverture et de développement, Cadence se fixe comme thématiques prioritaires pour la période 2018-2020 :

- Articulation entre éducation artistique et culturelle, enseignement et pratiques musicales
- Structuration culturelle des territoires
- Prise en compte des questions d'emploi, de métier
- Renouvellement des répertoires, patrimoine et création
- Accompagnement de tous les publics dans les pratiques

2. Diagnostic

- Présentation du territoire

Ville de 10 969 habitants (INSEE 2015), Erstein est située dans la Plaine d'Alsace et à une vingtaine de kilomètres de l'Eurométropole de Strasbourg (E.M.S.).

Elle est dotée d'un patrimoine historique tourné vers l'industrie de par la Filature (créée en 1853 et fermée en 2002) et de par la cité ouvrière de la rue du Général Leclerc, classée Monument Historique.

Économiquement parlant, les emblèmes de la ville sont, outre la Filature jusqu'en 2002, la Sucrerie d'Erstein fondée en 1893 ainsi que le siège français du groupe Würth.

Le 1er janvier 2017, Erstein intègre la C.C.C.E. (Communauté de Communes du Canton d'Erstein), issue elle-même de la fusion de trois communautés de communes (Benfeld et environs, Pays d'Erstein et du Rhin). Comprenant 47 076 habitants avec 28 communes, la C.C.C.E. est le troisième ensemble intercommunal du Bas-Rhin après l'E.M.S. et la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Du point de vue démographique, Erstein est la première ville de la C.C.C.E.

Le service Culture de la ville voit le jour en 2002 et comporte à l'heure actuelle six entités: l'Etappenstall, les Archives municipales, le Relais Culturel, l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques d'Erstein, l'E.M.M.E. et la médiathèque intercommunale.

En 2018, hors coût du personnel, le budget municipal consacre à la culture 185 000€ soit 2% du budget global de la ville. Le budget annuel de l'E.M.M.E. représente 39 000€ soit 21% de l'ensemble du budget alloué au service culture.

Autres structures d'enseignement musical à Erstein

Outre les cours privés, des cours de musique sont proposés par deux autres structures :

L'école de musique Georges qui dispense des cours de piano, synthétiseur, violon, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, accordéon, batterie, guitare électrique, classique et basse.

L'école de piano et d'orgue de Yolande Meyer qui accueille des élèves pianistes à partir de 3 ans.

- Bilan provisoire de la rentrée 2018-2019

Au moment de la rentrée, l'E.M.M.E. connaît une légère baisse de ses effectifs, passant de 272 élèves pour l'année 2017-2018 à 261 élèves (-4%).

Afin de mesurer le pourcentage de la population touchée, nous pouvons procéder au constat suivant : 175 ersteinois sont inscrits à l'E.M.M.E. sur une population totale de 10 969 soit 1,59%.

Pour comparaison, dans le département du Bas-Rhin, 19 708 personnes sont élèves dans un établissement d'enseignement artistique sur un total de 1 134 800 habitants, soit 1,73%.

Ce faible pourcentage est donc loin d'être propre à Erstein et partagé par l'ensemble du département.

Une première explication porte sur un constat général concernant l'augmentation des activités extra-scolaires.

Après prises de renseignements de manière informelle auprès des parents, force est de constater que les enfants ne font que très rarement qu'une seule activité hors temps scolaire. Or, l'école de musique tient une place particulière dans l'environnement des activités extra-scolaires car elle est un lieu d'enseignement (et non d'animation) et nécessite en conséquence un investissement important : au moins deux cours hebdomadaires ainsi qu'un travail régulier à la maison. Ainsi, d'une part, cela ne peut être compatible avec un nombre trop important d'activités et d'autre part, l'inscription dans une structure d'enseignement artistique telle que l'E.M.M.E. induit un investissement de l'élève et des parents différent de celui demandé par d'autres activités.

Dans cette optique, certaines associations ont choisi de modifier leur offre, en proposant une formation globale d'une heure par semaine comprenant cours d'instrument avec formation musicale intégrée. Cette solution peut être préférée par des parents, soucieux de

simplifier leur organisation familiale. Dans le respect des textes, l'E.M.M.E. ne peut adhérer à cette organisation.

Une deuxième explication est inhérente à la configuration architecturale actuelle des locaux.

Pour le moment "éclatée" sur différents lieux (bureaux dans la Maison de la Solidarité et salles de cours dans pas moins de 6 bâtiments différents), l'E.M.M.E. souffre encore d'une méconnaissance d'une grande partie de la population qui n'a pas identifié d'école municipale de musique et ce, malgré un nombre très important de manifestations proposées sur l'ensemble de l'année scolaire. Outre la visibilité de l'établissement, le manque de bâtiment dédié est également un frein à l'ouverture de nouvelles classes d'instruments qui permettrait d'élargir l'offre. Elle ne simplifie pas l'organisation des emplois du temps et déplacements pour les familles.

Même s'il est difficile d'en mesurer l'impact exact, il y a fort à penser que l'ouverture de la Maison de la Musique d'ici septembre 2019 permettra d'inscrire l'E.M.M.E. dans l'environnement local et de toucher de nouveaux publics, notamment avec des manifestations à fort potentiel communicant telles que des portes ouvertes jusqu'alors impossibles.

- Des actions déjà en place en adéquation avec le territoire :

- Une politique tarifaire induisant une démocratisation de l'accès à l'enseignement de la musique :

Au sein de la C.C.C.E., l'E.M.M.E. est dotée des droits d'écolage les plus bas, notamment pour les élèves habitant Erstein (99€/trimestre pour le cursus diplômant, 63€ pour le cursus non-diplômant).

- Des enseignements pour tous les âges :

Des plus jeunes (18 mois pour le jardin musical) aux retraités, l'E.M.M.E. prend le parti d'intégrer à ses effectifs des élèves d'âges très variés et avec en conséquence, des attentes différentes.

- Une constante adaptation des moyens humains et matériels aux demandes du public :

Un poste à temps complet de piano ainsi qu'un deuxième poste de batterie-percussions ont été créés afin de pallier les fortes demandes récurrentes de ces deux instruments depuis plusieurs années.

- Ouverture d'ateliers de pratiques collectives prenant en compte l'évolution des effectifs et des esthétiques musicales :

Dans le respect des textes réglementaires et afin de diversifier l'offre, un atelier rock et un atelier jazz témoignent de l'ouverture aux nouveaux répertoires. Cette ouverture est également menée quotidiennement dans les cours instrumentaux et de formation musicale.

L'ensemble de ces actions traduisent une volonté forte d'écoute du public ersteinois.

II. Perspectives

1. Evolutions en action

- Des enseignements à encourager

○ **Solidifier le parcours d'initiation musicale**

Ce cursus gagne à être davantage mis en valeur et tient une place d'importance dans l'école de musique : il est le premier lieu de découverte de la musique pour le jeune enfant et l'amènera, au fil des années, vers le choix et l'apprentissage de l'instrument.

En termes de visibilité auprès du public extérieur, il s'agira de diffuser régulièrement l'information auprès des partenaires principaux (écoles maternelles et élémentaires) voire d'appuyer l'information par des I.T.S.

Au sein de l'E.M.M.E., la participation plus récurrente à certaines manifestations (notamment les auditions mensuelles qui, de par leur caractère familial, sera plus adapté aux jeunes enfants) ou la création d'une manifestation propre (création d'un spectacle, d'une audition de fin d'année, etc) tendra à ancrer le cursus comme incontournable dans les débuts artistiques des jeunes élèves.

Pour une meilleure préparation à l'entrée dans le cursus diplômant avec l'apprentissage d'un instrument, **un forum des instruments** sera mis en place une fois par trimestre à compter de l'année scolaire 2018-2019. Celui-ci rassemblera la quasi-totalité des professeurs (accompagnés ou non d'un ou de plusieurs élèves) et se présentera sous forme de parcours pour les élèves du cours de présolfège. Chacun aura la possibilité de bénéficier d'une présentation et d'un essai de chaque instrument.

○ **Compléter l'offre pédagogique avec l'ouverture de nouvelles classes**

Jusqu'alors toujours empêchée par un problème de répartition des locaux, l'E.M.M.E., une fois installée dans la Maison de la Musique pourra envisager l'ouverture de nouveaux instruments. Le forum des instruments permettrait à N-1 d'intégrer le futur professeur et de présenter l'instrument trois fois dans l'année pour pouvoir s'assurer d'un effectif minimum dans sa classe.

En étant à l'écoute des demandes du public, l'E.M.M.E. pourrait projeter l'ouverture de classes de harpe, hautbois, basson, cor, tuba, alto et contrebasse.

- **Développer l'offre de cours de culture musicale**

La culture musicale est déjà partie intégrante en filigrane des cours de formation musicale et d'instrument dans une moindre mesure.

Un atelier avait été mis en place durant une année scolaire (2012-2013) et n'a pas rencontré le succès escompté. Effectif en baisse ou mode de fonctionnement avec un rythme hebdomadaire ? Cette discipline mérite en tout cas d'être reconsidérée dans son mode de fonctionnement dans le but d'une remise en place à court terme.

Pour l'année 2018-2019, le cours de formation musicale Cycle III prendra cette dimension en compte, temporairement, en construisant une conférence autour du répertoire choisi pour le concert du 5 novembre "Chants de poilus et musique savante pendant la Grande Guerre".

Pour les années suivantes, plusieurs axes pourront être conduits :

- Un compositeur, une année : donnant lieu à une identification par année, les manifestations et certains contenus pourront être construits d'après un compositeur mis à l'honneur. Cela pourra donner lieu à des concerts-conférences voire des expositions dans le hall de la Maison de la Musique notamment.
- Sur d'autres thèmes, des ateliers ponctuels de culture musicale impliquant écoute, cours théoriques et construction d'exposés pourront être menés de manière ponctuelle avec un groupe d'élèves proposés par les professeurs.

Ce goût pour la culture a vocation à être encouragé chez tous les élèves dès le plus jeune âge.

- Des enseignements à structurer

- **De nouvelles pratiques collectives ajustées à l'évolution des effectifs**

Face à la recrudescence de certains instruments et de leur difficulté à intégrer les ateliers existants, il est nécessaire d'ouvrir de nouvelles pratiques collectives compatibles avec la répartition des instruments par classe et en cherchant des domaines de compétences musicales complémentaires à l'existant.

L'E.M.M.E. a un effectif conséquent d'élèves inscrits en cours de piano (68 en 2018-2019). Or, il est problématique de faire participer plus d'un pianiste par atelier. Considérant que la pratique collective fait partie du cursus, les élèves pianistes auront la possibilité de découvrir celle-ci au travers d'un atelier s'attachant à explorer le répertoire du piano à quatre mains.

D'autre part, la classe de violoncelle ayant bénéficié d'une forte croissance (de 4 élèves en 2016-2017 à 12 en 2018-2019), il n'est plus possible pour tous de participer à l'ensemble de cordes. Un ensemble de violoncelles, s'agrémentant temporairement d'autres instruments, a ainsi vu le jour.

Par la suite et en étant à l'écoute des évolutions des pratiques, de nouvelles pratiques collectives pourraient être créées, toujours dans une optique d'optimisation des effectifs, d'élargissement de l'offre musicale et en valorisant les compétences spécifiques de chaque membre de l'équipe pédagogique.

- **Diversification des esthétiques : structuration des cycles de formation musicale**

Cycle 1 : un lieu de convergence avec des compétences communes

Le cursus diplômant commence soit en Cycle I, 1ère année, soit dans le cursus Ados 1ère année. Il doit, dans tous les cas et conformément au Schéma d'Orientation Pédagogique, aborder différentes esthétiques afin d'éveiller et d'initier les élèves à une palette musicale large.

L'ensemble de ces élèves, adolescents ou non, se retrouvent en fin de cycle dans le groupe Formation Musicale Adiam qui s'attache à la préparation des évaluations départementales.

Cycle 2 : un positionnement des choix musicaux de l'élève

Après validation des examens départementaux, le Cycle II comporte :
Cours d'instrument de 45 minutes + 1h30 de formation musicale + participation à une pratique collective.

Alors que le Cycle I se veut généraliste, le Cycle II pourrait proposer deux voies correspondant à deux esthétiques musicales. La base horaire reste inchangée mais le fonctionnement et surtout les contenus seraient adaptés.

- *Cursus Cycle II traditionnel* qui poursuit une ouverture aux différentes esthétiques.
- *Cursus Cycle II jazz et musiques actuelles* avec :
 - Un cours de formation musicale axé sur les spécificités liées à ce répertoire : notation d'accords anglosaxonne, travail de repiquage mélodique et harmonique, transposition, etc,
 - Un cours d'instrument,
 - Une participation assidue aux ateliers de pratiques collectives avec au moins deux ateliers différents tout au long de la durée du cycle.

Il s'agit d'une esthétique musicale dont la demande est en hausse. Pourtant, s'il apparaît évident à tout un chacun que l'apprentissage d'un instrument dans le but d'interpréter le répertoire dit « savant » nécessite une formation musicale encadrée dans un cursus, les domaines du jazz et surtout des musiques actuelles ne semblent pas impliquer les mêmes enjeux dans l'imaginaire collectif.

La médiatisation d'un certain nombre de musiciens soit autodidactes, soit ayant de grandes facilités, semble avoir créé une dichotomie entre le « musicien classique de conservatoire » qui a la nécessité de bénéficier d'un apprentissage rigoureux et le « musicien de variétés » qui n'aurait pas besoin de notions musicales fondamentales (donc qui s'octroie une dispense de formation musicale) et qui n'a pas besoin de notions techniques pour la maîtrise de son instrument.

Concernant le jazz, depuis une vingtaine d'années en France, beaucoup de structures d'enseignement artistique ont contribué à encadrer cet enseignement en le structurant par la création d'un Département Jazz permettant l'obtention de diplômes de reconnaissance équivalente aux diplômes du cursus traditionnel.

Ce mouvement tend à naître concernant les musiques actuelles. Ainsi, sur les 86 écoles de musique du Bas-Rhin, 43 possèdent un Département Musiques Actuelles. L'E.M.M.E. prend également le chemin d'une reconnaissance de compétences fondamentales à acquérir concernant ce répertoire.

Cycle 3 :

Ce cours facultatif est destiné aux élèves désireux de découvrir ou approfondir les langages d'écriture des compositeurs et différents styles de musiques. Plusieurs périodes de la musique de l'Antiquité à nos jours sont abordées ainsi que la musique européenne et extra-européenne.

Ce cours est aussi destiné à la préparation de l'option musique du baccalauréat.

- Une philosophie à insuffler

Communiquer sur nos missions et nos attentes

Constat opéré depuis plusieurs années, il semble que, pour bon nombre d'utilisateurs, les établissements d'enseignement artistique font partie de la même nébuleuse que les autres structures d'activités de loisirs. D'ailleurs, il n'est pas rare de trouver certaines associations proposant des cours de musique fonctionnant sur un cours unique collectif d'une heure non pas avec des professeurs mais des animateurs.

Il semble donc essentiel de rappeler aux familles la spécificité de l'école de musique parmi les autres activités extra-scolaires. Elle est un lieu d'enseignement avec un fonctionnement pédagogique répondant à des critères établis par textes nationaux et départementaux.

Ainsi, le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques de 2007 prône notamment la "formation des personnes sans préjuger de leur pratique future, amateur ou professionnelle". Quelle que soit la suite donnée et l'impact futur de l'apprentissage de la musique, chaque élève doit équitablement bénéficier d'un enseignement construit et de qualité et ainsi lui permettre soit de se diriger vers une structure professionnalisante, soit de s'épanouir dans sa vie musicale amateur.

Ceci appelle à un triple engagement (de la part des professeurs, de la part des élèves et de la part des parents) vers un apprentissage sérieux et qualitatif. Les professeurs tiennent lieu de guide auprès de leurs élèves qui s'engagent dans un processus d'apprentissage.

Encadrer les élèves, informer les parents

L'inscription implique en conséquence un investissement de l'élève et des parents devant être connus de ceux-ci : assiduité aux cours, travail personnel à la maison, assiduité aux répétitions, investissement dans les auditions et manifestations.

Pour l'année 2018-2019 et concernant le travail à la maison qui fait parfois défaut, un article a été ajouté au règlement intérieur de l'E.M.M.E.:

“La formation instrumentale comprend deux temps : le cours hebdomadaire avec le professeur et la pratique personnelle régulière de l'instrument en dehors du cours. L'élève s'engage à suivre les indications de son professeur en matière de volume horaire de travail en autonomie.”

Cet article a été communiqué aux anciens élèves par courrier et mail lors de la distribution des dossiers de réinscription et aux nouveaux élèves de vive voix lors de leur entretien d'inscription. Il sera procédé à un rappel lors des réunions avec chacun des professeurs.

A moyen terme, l'équipe pédagogique en collaboration avec plusieurs élèves pourra procéder à la rédaction d'une charte formalisant les engagements mutuels.

D'autre part, de manière à renforcer le suivi individuel de chaque élève, la création d'un livret de l'élève permettra de synthétiser les informations de son cursus. Celui-ci comportera : les évaluations semestrielles, les fiches d'auto-évaluation, le carnet de projets recensant la participation aux manifestations, le carnet du spectateur avec les concerts.

Enfin, les professeurs pourront organiser des cours publics sur une semaine. Rassemblant éventuellement plusieurs élèves pour l'occasion, ce peut être l'occasion pour les parents de découvrir aussi bien le contenu et les méthodologies de travail que l'attitude de son enfant face aux apprentissages.

Pour les élèves adultes, une semaine de cours pourrait être organisée sur le fonctionnement de la pédagogie de groupe. Cela leur permettra de créer une cohésion mais aussi éventuellement de confronter leurs aptitudes, d'échanger sur leurs difficultés et de dédramatiser certaines situations.

Valoriser la profession

Par le passé, l'enseignement de la musique en province a souvent tantôt été confié à des musiciens amateurs, tantôt à des concertistes manquant d'éléments pédagogiques. D'autre part, s'il paraît évident que les personnels de l'Education Nationale suivent une formation, il semble que, pour les enseignements artistiques, n'importe qui ayant une maîtrise sommaire de son instrument soit en mesure de donner des cours.

La profession, notamment pour le grade d'assistant d'enseignement artistique, bénéficie pourtant d'une formation et d'un encadrement depuis des décennies.

Force vive et garant du dynamisme de l'établissement, il est nécessaire de mettre en valeur et de communiquer sur le niveau de qualification et le haut niveau de compétences de l'équipe pédagogique. Métier complexe dans lequel l'équilibre enseignement/activité de

concertiste est toujours fragile et complexe à établir, certaines actions visant à mettre en lumière les exigences de la profession pourront être engagées :

Des artistes-enseignants

La pratique instrumentale participant à la veille artistique, en plus de son activité pédagogique, est extrêmement chronophage. Considérée comme partie intégrante de la préparation des cours, elle participe en effet indirectement au rayonnement pédagogique.

Afin de faire connaître aux usagers ce pan de compétences qui ne transparaît pas forcément dans le cadre des cours et afin de proposer à la ville une saison de concerts très qualitatifs, l'E.M.M.E. pourra proposer un cycle de 3 concerts / récitals par an de certains des professeurs et leurs invités éventuels (faire un roulement d'une année sur l'autre).

Des professeurs en quête d'évolution de leurs savoirs

Lors de chaque rentrée scolaire, l'équipe pédagogique suit une formation et dont le thème a été déterminé de manière collégiale.

Dans une optique de remise en question personnelle et de perfectionnement de sa pratique, les professeurs sont également encouragés à suivre des formations prises en charge par la collectivité dans la maîtrise du coût budgétaire alloué. Elles peuvent être organisées par le C.N.F.P.T. ainsi que par les organismes régionaux et départementaux (ADIAM 67, Cadence Pôle Régional, C.D.M.C., ...).

Outre les formations musicales et pédagogiques, les professeurs font preuve d'un souhait d'une meilleure prise en considération de leur mission d'accueil du public.

7 enseignants sont formés S.S.T. (Sauveteurs Secouristes du Travail) et 7 sont en attente d'une formation initiale.

Au moment de l'intégration dans la Maison de la Musique, il sera pertinent de réaliser avec l'ensemble du personnel pédagogique et administratif une formation concernant les conduites à tenir en cas d'incident dans un E.R.P.

- Un rayonnement local à renforcer

Maison de la Musique : un lieu central de rencontres des pratiques et des publics.

Disposant de pas moins de 14 salles dont l'aménagement et les équipements ont été adaptés au contenu des cours ainsi qu'un auditorium de 220 places, la Maison de la Musique constituera un véritable écrin pour l'enseignement ainsi que pour l'accueil d'autres partenaires.

Poursuite de l'investissement des lieux d'Erstein

Bien qu'installée de manière pérenne dans la Maison de la Musique, l'E.M.M.E. continuera à être présente et à se produire sur l'ensemble du territoire de la ville afin de consolider son rayonnement.

Il sera question à la fois de continuer à programmer des manifestations dans différents lieux et à la fois de continuer à construire les passerelles avec les autres entités du ser-

vice culture en proposant des projets transversaux tels que des concerts au moment des vernissages à l'Etappenstall, un travail conjoint avec l'EMAPE (Ecole Municipale d'Arts Plastiques d'Erstein), etc.

S'agissant du Musée Würth, les liens tissés au travers du Festival *Piano au Musée Würth* sont à poursuivre dans une optique d'échanges croissants entre pianistes professionnels et pianistes amateurs.

- De nouveaux partenariats à faire émerger

Echanges transfrontaliers

Erstein est jumelée avec deux villes: S. Joao de Loure (Portugal) et Endigen (Allemagne). Si l'Harmonie Municipale d'Erstein a déjà mis en place ce jumelage, notamment avec S. Joao de Loure avec lequel les échanges sont réguliers, l'E.M.M.E. n'a pour le moment pas expérimenté cette possibilité.

Au-delà des jumelages de la ville, l'E.M.M.E. aura tout à gagner en s'enrichissant des échanges avec un autre établissement artistique (quel que soit le pays) tant il est important de savoir remettre en question sa pratique et son mode de fonctionnement.

Master-class et résidence d'artistes

La création est une composante essentielle de la formation du musicien apprenant et un établissement d'enseignement artistique doit offrir la possibilité d'explorer cette possibilité.

Des master-class et une résidence ont déjà vu le jour, mais de manière très ponctuelle jusqu'à présent. L'apport de nouveaux locaux permettra d'offrir des conditions de travail plus appropriées à la résidence et à la création artistique.

Danse et théâtre

L'enseignement de la danse (danse classique et danse hip-hop) à Erstein est confié à deux associations. Concernant le théâtre, des ateliers se sont développés par le biais d'intervenants extérieurs intégrés à l'E.M.A.P.E.

Dans le but de transversalité entre les arts, des propositions de travail en commun pourraient être envisagées autour d'un projet par exemple réunissant une de ces structures.

Hôpital local

L'équipe pédagogique ayant la chance de compter un professeur titulaire du DUMIMS (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu de la santé), des interventions à l'hôpital local pourraient être envisagées. Il s'agit d'amener la musique dans ces lieux particuliers aussi bien pour les résidents dans une optique de bien vieillir que pour les visiteurs et le personnel soignant.

Ces interventions pourraient être la création d'un premier contact. Dans la continuité, des échanges intergénérationnels pourraient être créés en favorisant ponctuellement la

participation d'élèves de l'école de musique, par le biais de petits concerts ou auditions. Les personnes suffisamment valides pourraient par la suite être invitées aux manifestations de l'E.M.M.E.

- De nouveaux publics à attirer

- **Partenariat avec l'Education Nationale :**

Orchestre à l'école

Inscrit dans les textes de référence de l'Éducation Nationale de janvier 2012, ce projet musical s'étend sur deux ans, généralement les deux dernières années en école élémentaire (Cycle III). Les élèves bénéficient sur le temps scolaire de deux heures d'enseignement hebdomadaire : une heure en petit groupe (par instrument) et une heure en classe entière.

Émanant d'une volonté politique, ce projet sera mis en place pendant la durée de validité de ce projet d'établissement.

Formidable outil démocratique d'accès à l'art, il est primordial de mener en amont de la mise en place de ce dispositif une réflexion sur les passerelles à construire entre les enfants qui en auront bénéficié et l'E.M.M.E. dans son cursus habituel. Il ne paraît pas inutile de communiquer aux différents acteurs (des professeurs des écoles, des acteurs politiques aux élèves et à leurs parents) les enjeux de ce projet. Il permet une initiation instrumentale dans un cadre collectif qui porte des valeurs de démocratisation, de partage, de sensibilisation aux arts dans une dynamique de projets. Pour autant, elle ne saurait être un aboutissement dans l'apprentissage artistique et encore moins une substitution au fonctionnement pédagogique mis en place à l'E.M.M.E.

Ainsi, plusieurs actions pourront être proposées afin de perméabiliser l'école et l'école de musique :

- Rendez-vous trimestriel avec l'élève et ses parents permettant de prendre contact, d'apporter des réponses et des conseils aux éventuelles interrogations des parents et de communiquer sur nos attentes et celles particulières envers chaque élève,
- Mise en place d'un *carnet du spectateur* : des auditions mensuelles aux concerts au Musée Würth, l'E.M.M.E. propose pas moins de dix manifestations gratuites au minimum par année scolaire (14 pour l'année 2018-2019). Il sera demandé à chaque élève d'aller assister à 3 manifestations dans l'année et d'en faire un retour (dessin, texte, exposé, ...) identifiant ce qui aura été marquant pour lui.
- Parrainage de plusieurs élèves par un élève de l'E.M.M.E. : un ou deux élèves de l'E.M.M.E. par instrument et sur la base du volontariat pourra, en complément du professeur, être source de conseil et un allié dans l'apprentissage.

Concerts éducatifs

En 2017, l'équipe pédagogique a présenté son concert des professeurs, *le Crépuscule des opéras* . Véritable projet portant sur une présentation mise en scène des principaux personnages des opéras, il était à destination des élèves de l'E.M.M.E. mais également du public

extérieur, d'autant que le contenu était accessible à une tranche d'âge large (des enfants du primaire aux adultes). Fort de ce constat, une présentation du concert avec communication par tract a été réalisée auprès d'un grand nombre de classes d'écoles primaires (environ 10 classes). Seuls trois élèves sont venus ce qui, notamment sur une manifestation proposée sur deux dates et gratuite, pose la problématique de la mobilisation des parents vers les lieux qui leur sont inconnus. En revanche, plusieurs directeurs et professeurs des écoles assistèrent aux concerts et manifestèrent leur enthousiasme.

Pour la saison 2019-2020, il est prévu que le concert des professeurs soit donné dans l'Auditorium de la Maison de la Musique d'une part en soirée en version de concert inaugural du bâtiment et d'autre part, pendant l'année en journée en tant que concert éducatif pour les écoles primaires. Présentant l'envers d'une répétition d'orchestre, il a également vocation à communiquer sur les exigences du métier.

Subventionné ACMISA et/ou DRAC, ces concerts viendront nourrir le 2ème point de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle : "L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances".

I.T.S. (Interventions en Temps Scolaire)

Les I.T.S. pourront venir compléter le dispositif Orchestre à l'école et les concerts éducatifs. Véritable lieu d'échange entre enseignant de l'Education Nationale et enseignant de l'E.M.M.E., ces interventions permettent de construire des projets à l'échelle d'une classe.

Collégiens et lycéens

Au moment de la rentrée 2018-2019, 76 élèves ont entre 12 et 18 ans représentent 29 % de l'effectif total et 38,8 % de l'effectif des élèves mineurs. Ainsi, ce public n'est pas à négliger et doit faire l'objet d'une sensibilisation particulière. En complément de l'éducation musicale apportée par les cours de musique de l'Education Nationale, l'E.M.M.E. a à tenir un rôle de centre de ressources du milieu musical professionnel et amateur et à asseoir son statut de pôle d'enseignement artistique spécialisé.

Un partenariat et une concertation avec les professeurs de musique donneront la possibilité de proposer des concerts et/ou des répétitions publiques avec, à l'issue, échanges entre les élèves collégiens ou lycéens et les enseignants de l'E.M.M.E.

- **Musique et handicap**

Les nouveaux locaux sont garants de l'accessibilité des salles ainsi que des espaces d'attente sécurisés.

Concernant la prise en charge des personnes en situation de handicap, l'équipe pédagogique peut s'appuyer sur la formation MESH (Musique Et Situations de Handicap).

Changer le regard porté sur le handicap, travailler l'inclusion culturelle, sensibiliser et apporter aux étudiants (CFMI, Pôle Sup/Cefedem), professeurs et autres professionnels, les

bases de la pédagogie musicale adaptée, choisir un instrumentarium, adapter des jeux musicaux, monter un projet de création musicale : MESH dispense le fruit de son expérience, partage et questionne sa pédagogie dans une démarche de transmission évolutive.

Depuis 30 ans, l'association MESH œuvre à faciliter les conditions d'accès des pratiques musicales pour les personnes en situation de handicap au moyen de multiples actions : encadrements d'ateliers adaptés, actions de médiations et ressources auprès des familles et professionnels des institutions, mises en réseaux, actions de créations, conduites d'études ou réalisation d'enquêtes sur le terrain... MESH s'inscrit délibérément dans une démarche citoyenne en prenant en compte les manifestations et interrogations de chacun dans ses pratiques, en les mettant en regard des évolutions politiques et sociologiques du territoire et de l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions. Avec ce programme de formations, MESH propose aux professionnels des « mises en forme thématiques » permettant de partager le fruit de ses multiples expériences : mises en situations, informations ou éclairages théoriques actualisés sont autant d'occasions d'échanges fructueux permettant à chacun de « faire son chemin »... pour aller plus loin, « en musique », avec les personnes valides et en situation de handicap.

Cette formation a été suivie par l'ensemble de l'équipe pédagogique en 2014). Viennent s'ajouter des apports provenant de l'expérience empirique et de la concertation permanente de l'équipe pédagogique.

- **Stages en période estivale**

Bénéficiant d'une structure bâimentaire adaptée, l'E.M.M.E. pourrait proposer des stages pendant la période estivale. Ceux-ci seraient encadrés par des membres de l'équipe pédagogique et leurs invités éventuels et seraient ouverts aux musiciens inscrits ou non à l'E.M.M.E., manière d'ouvrir la Maison de la Musique à d'autres publics et de créer via ces stages une cohésion entre musiciens.

Une étude sera à mener pour optimiser la rémunération des professeurs et le coût du stage pour les élèves.

- **Réflexion sur le réajustement de la grille tarifaire**

A l'heure actuelle, un élève s'inscrivant dans le cursus diplômant paie plus cher qu'un élève du cursus non diplômant : celui-ci ne suivant plus ou que rarement le cours de formation musicale, cela implique des heures de service en moins expliquant ainsi ce tarif. Pour autant, il n'apparaît pas équitable que les élèves s'impliquant dans un cursus sanctionné par des évaluations soient pénalisés.

D'autre part, le tarif Ex-C.C.P.E. prend en compte une réalité territoriale qui n'existe plus. Il serait opportun de remplacer le tarif Ex-CCPE par un tarif CCCE dans le respect des tarifs des deux autres écoles du territoire (Ecole de musique intercommunale du Rhin et de l'école municipale de musique de Benfeld).

Une proposition appuyée par une étude tarifaire préalable pourra être amenée courant de l'année scolaire 2018-2019.

- Un statut de pôle-ressource à affirmer

La diversité des enseignements artistiques sur le territoire (cours privés et associations) amène à ancrer l'E.M.M.E., établissement agréé, dans un statut de pôle-ressource.

- De par la qualification de son équipe pédagogique,
- De par la conformité aux textes réglementaires à laquelle elle s'attache,
- De par les partenariats mis en place,
- De par sa volonté de s'ouvrir à de nouveaux publics et
- De par ses actions qu'elle sait remettre en question dans une optique de service public,

l'E.M.M.E. appuiera à moyen terme son statut de référent dans le domaine de l'apprentissage musical amateur et de l'activité artistique professionnelle.

2. Suivi du projet

- Les différentes étapes en fonction d'un échéancier

En complément des actions d'ores et déjà en place, il sera proposé :

2018-2019 :

- Mise en place d'un nouveau système d'évaluation,
- Création du J.E.M.M.E. (Journal de l'Ecole Municipale de Musique d'Erstein),
- Nouvelles pratiques collectives,
- Présentation d'instruments par le biais du forum des instruments.

2019-2020 :

- Concert inaugural de la Maison de la Musique et concerts éducatifs,
- Réflexion sur le réajustement de la grille tarifaire,
- Proposition d'ouverture d'une classe de harpe,
- Cours de culture musicale,
- Récitals des professeurs,
- Interventions à l'hôpital local,
- Ecriture d'une charte de l'élève.

Propositions pour la période de validité du projet :

- Portes ouvertes,
- Orchestre à l'école,
- Stages organisés par les professeurs,
- Résidences d'artistes,
- Ouverture de nouvelles classes instrumentales.

- Communication

Ce document sera diffusé auprès des professeurs, des usagers, des élus, des membres du conseil d'établissement et des partenaires institutionnels.

Dans un souci de transparence et d'information de nos missions et engagements, il sera consultable en ligne sur le site de la ville.

III. Conclusion

L'évaluation peut se faire chaque année avec les principales instances consultatives : réunion de l'équipe pédagogique et du conseil d'établissement.

L'équipe pédagogique, véritable force vive de l'établissement et garante de la mise en application du projet d'établissement, se réunit au minimum trois fois par année scolaire.

Le conseil d'établissement est quant à lui un organe consultatif composé d'élus, de représentants des usagers, des professeurs, de la direction et des instances de tutelle. Celui-ci est appelé à émettre son avis sur le fonctionnement de l'école au minimum une fois par semestre sur convocation écrite et signée par le Maire ou son Adjoint(e) délégué(e).

Lors de ces réunions et conseils, des synthèses pourront être réalisées et porter notamment sur :

Etude des effectifs

- Evolution de l'effectif total
- Par âge
- Par instrument
- Par inscription dans les pratiques collectives
- Nombre d'élèves / cycle / classe
- Résultats des examens départementaux
- Orientation des élèves en Cycle II

Etude de l'évolution de la fréquentation du public des manifestations

Interne (Mailing du Relais culturel et élèves et proches de l'E.M.M.E.) / externe (DNA, brochure,...) / sensibilisé (Education Nationale)

Le projet d'établissement a été rédigé dans un contexte double : il s'appuie sur les

actions passées et se situe dans la continuité d'une belle évolution amorcée par les précédentes directions. Mais aussi, il comporte un certain nombre d'actions spécifiques et inhérentes aux évolutions des publics car il a vocation à s'adapter au contexte dans lequel l'établissement évolue.

Enfin, par ce projet d'établissement, l'E.M.M.E. appuie sa volonté de s'inscrire dans un projet d'avenir impliquant une affirmation de son ancrage dans le territoire.